

Département
Lot et Garonne

COMMUNE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de
membres du
conseil : 26
En exercice : 26
Qui ont pris part à
la réunion 22

SÉANCE DU MARDI 24 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en séance, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Étaient présents : 22

Date de
convocation :
11 février 2026

MM Christian GIRARDI, Cathy LARRIEU, Eric LE MOINE, Lise ROSSET, Alain LAFON, Christophe MELON, Michèle BEUTON, Henri NEBLE, Joël JACOB, Bernadette CAPDEVILLE, Daniel GRISEY, Joël BIN, Didier CAMPAN, Luz-Victoria MELON, Thierry BORDIN, Rémy SERGENT, Brigitte LEVEUR, Véronique CARTAUD, Jean-Claude PEREUIL, Laurence DUCOS, Martine TOULMONDE, Sylvio GUINGAN

Objet de la
délibération

Étaient absents : 4

DOMAINE et
PATRIMOINE

Valérie BIDEI, Céline BRESSANINI, Paula DA CUNHA, Guillaume GIRARDI

-
Convention entre,
la Cité Scolaire,
La Région
Nouvelle
Aquitaine et la
Mairie d'Aiguillon

Pouvoirs de vote :

Valérie BIDEI à Monsieur Henri NEBLE
Céline BRESSANINI à Madame Cathy LARRIEU
Paula DA CUNHA à Monsieur Christophe MELON
Guillaume GIRARDI à Monsieur Christian GIRARDI

Secrétaire de séance : Madame Michèle BEUTON

Assistaient à la séance :

Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

La Ville d'Agen organise, du 4 décembre 2025 au 8 mars 2026, une exposition intitulée Lumières Françaises. « De la cour de Versailles à Agen ».

Une place importante sera consacrée à l'exil du duc d'Aiguillon, ministre des Affaires étrangères du roi Louis XV, en Agenais, épisode à l'origine de l'accélération du renouveau artistique local. L'exposition

mettra également en lumière sa collection de peintures, conservée au musée des Beaux-Arts d'Agen, dont l'œuvre majeure est le Portrait de Madame du Barry en Flore, peint par François-Hubert Drouais en 1773-1774.

Dans la continuité de l'exposition d'Agen, une résonance sera proposée, à l'ancien château des ducs d'Aiguillon, aujourd'hui Cité scolaire Stendhal, durant les mois de juin et juillet 2026. Ce projet symbolise une véritable synergie entre les deux villes, valorisant leur patrimoine commun et renforçant les liens historiques qui les unissent.

Cette exposition permettra également de mettre en avant la ville d'Aiguillon et de valoriser l'action culturelle et patrimoniale menée sur le territoire, notamment en milieu rural.

La Cité scolaire étant propriété de la Région Nouvelle-Aquitaine, une convention d'occupation doit être établie afin de définir les modalités de mise à disposition temporaire de la salle polyvalente, située au rez-de-chaussée du Château ducal à Aiguillon (47190), pour accueillir l'exposition exceptionnelle Les Lumières françaises : « De la Cour de Versailles à Aiguillon ».

Cette exposition présentera une partie de la collection des ducs d'Aiguillon, saisie à la Révolution et déposée au musée d'Agen depuis 1905.

L'objectif est de promouvoir la culture et l'histoire auprès du grand public et des scolaires, dans un esprit de coopération entre partenaires institutionnels et associatifs.

*Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité*

- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention annexée.

Le Maire,
Christian GIRARDI



La secrétaire de séance,
Michèle BEUTON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécoeurs citoyens » accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr